



©Jean Gobin

Le rôle clé des agriculteurs dans les espaces bocagers

Vue aérienne d'un paysage bocager dans le département des Deux-Sèvres.

Propos recueillis
par Pierre GRILLET*
& Alexandre
BOISSINOT*

*Cf. également l'ouvrage *Terre de bocage, concilier nature et agriculture*, présenté p. 48, qu'ils ont coécrit avec la famille Braconnier et Sophie Morin-Pinaud.

Le maintien durable d'espaces bocagers, réservoirs de biodiversité, passe obligatoirement par celui d'exploitations de polyculture et d'élevage à taille raisonnable et pour lesquelles la présence des prairies, des mares et des haies reste un atout... Mais, depuis cinquante ans, les agriculteurs sont tributaires de la Politique agricole commune (PAC) qui décide des grandes orientations – tournées vers une agriculture industrielle et ultra productiviste – privilégiant les grandes exploitations et les grandes cultures. Il est donc indispensable de revoir cette politique agricole et de ne plus attribuer d'aides à l'agriculteur en fonction de la surface exploitée ou du nombre d'animaux, mais plutôt en fonction de son projet... La nouvelle PAC 2014-2020 aurait dû être beaucoup plus égalitaire, plus environnementale, et mieux favoriser les petits agriculteurs. Mais les quelques évolutions positives (cf. encadré p. 43) sont encore loin de provoquer de réels changements, auxquels les lobbies opposent une ferme résistance, dans les orientations agricoles.

Pourtant, de nombreux agriculteurs vivent encore dans le bocage, y conduisent une activité économique profitable à tous et s'y sentent bien. Des jeunes souhaiteraient s'installer avec des projets alternatifs, travailler dans des fermes à taille humaine où la vente directe de produits de qualité serait privilégiée. Une agriculture et des projets de vie finalement très modernes, car moins énergivores et plus proches des consommateurs. Ce sont eux qui participent et participeront au maintien des bocages, et par là même au maintien de leur intérêt pour la biodiversité. Un vaste chantier pour les années à venir. Mais il en vaut la peine. Laissons-leur la parole ! ■



Les aides directes aux agriculteurs en milieux bocagers...

Quelques aides financières sont malgré tout possibles pour les agriculteurs en zone bocagère. Ainsi, dans le cadre de la PAC 2014-2020, les nouvelles MAEC (mesures agro-environnementales et climatiques) concerneront aussi les exploitations de polyculture et élevage, ainsi que les systèmes herbagés. Alors qu'auparavant ces aides étaient octroyées à l'échelle de la parcelle, elles le sont aujourd'hui à celle de l'exploitation, ce qui semble plus cohérent. Ce sont les régions qui sont chargées de les mettre en place et de définir les priorités selon un cadrage national. En Poitou-Charentes, des zones d'action prioritaire ont été définies parmi lesquelles les zones bocagères sont intégralement retenues. Il reste à souhaiter que ces mesures soient pérennes, accessibles au plus grand nombre, sans complexité de mise en œuvre et suffisamment rémunérées pour être efficaces.

Interviews

**Hélène et Jean-Claude Braconnier,
53 et 60 ans, à Soudan (Deux-Sèvres)**

Quelle activité agricole menez-vous ?

Nous avons une petite ferme d'une quarantaine d'hectares, dont l'assolement est le suivant : 10 ha de céréales (maïs, mélange de pois, céréales et triticale) et 30 ha de prairies temporaires ou permanentes. Nous élevons 200 chèvres qui restent en chèvrerie, nourries de foin et céréales, et 200 brebis qui sont au pâturage dix mois sur douze, ne rentrant en bergerie qu'au moment de

l'agnelage. Le fumier des chèvres sert à fertiliser les terres et leur lait est collecté par le groupe Terralacta. *était entourée de bois avec beaucoup de haies le long desquelles serpentaient des ruisseaux. Eh bien oui, il faut entretenir les haies. Ça prend du temps et ça coûte, mais nos brebis apprécient l'ombre qu'elles procurent ainsi que leur effet brise-vent. Pour nous, c'est une ressource en bois de chauffage et nous ne nous focalisons pas sur l'ombre qui fait baisser les rendements au bord des « palisses ». Nous savons que, rapporté à l'ensemble de la parcelle, c'est un plus. Leur rôle de tampon qui régule l'eau, les barrières qu'elles forment contre l'érosion et leur effet bénéfique pour la biodiversité sont d'une telle évidence que, pour nous, les arracher est une grande bêtise. C'est aussi un manque de respect envers l'ensemble des concitoyens et des générations futures.*

Le bocage est-il une aide ou une contrainte ?

Pour nous, c'est d'abord une évidence et un choix. Les « mornes plaines » ne nous attireraient pas et nous avons eu le coup de foudre pour notre ferme, car elle

Comment percevez-vous l'avenir des bocages ?

La diminution des zones de bocage est la conséquence directe de la situation difficile des fermes d'élevage qui voient les cours baisser et les charges augmenter, contrairement

©Pierre Groussard



Ci-dessus, Jean-Claude Braconnier et ses deux fils entretiennent des arbres têtards.



©Nathan Braconnier



L'exploitation de Jean-Claude et Hélène Braconnier à Chausseroy (Soudan, 79).

aux exploitations céréalières dont les marges augmentent grâce aux aides PAC et aux cours élevés des céréales. Dans notre bocage gâtinais, propice à l'herbe, nous voyons que, bien souvent, lorsqu'un paysan prend sa retraite, sa ferme est reprise par un céréalier qui propose un prix d'achat plus élevé. En cas de GAEC (Groupement agricole

tion, il arrête l'élevage pour se consacrer à la culture de céréales. Les haies sont arrachées pour laisser passer les gros matériels agricoles. Comme les terres sont souvent humides, elles sont drainées (parfois de manière illégale). Pour inverser cette tendance, il faudrait une volonté politique forte de la commune jusqu'aux plus hautes sphères de

Interviews

d'exploitation en commun) père-fils, si le fils reste seul sur l'exploita-

l'Etat. La PAC est un outil qui pourrait être utilisé de manière plus radicale pour favoriser le maintien du bocage. Mais, actuellement, le système agricole en place empêche cette évolution et ne veut pas voir les effets désastreux de la disparition du bocage. Pourtant, les inondations brutales, la pollution des eaux coûtent très cher aux citoyens, même si elles ne constituent qu'une partie des conséquences de la destruction de cet écosystème. L'avenir du bocage est donc très incertain malgré son intérêt évident. ■

Antoine Pasquier, 33 ans, à La Petite Boissière (Deux-Sèvres)

Quelle activité agricole menez-vous ?

En 2010, nous sommes arrivés dans l'exploitation familiale afin de reprendre le flambeau. Aujourd'hui, l'activité de la « Ferme du Forgeineau » est basée sur un système de polyculture-élevage bovins sur 90 ha. Nous élevons un troupeau de vaches de race Blonde d'Aquitaine ; 55 à 60 naissances sont attendues chaque année. A la belle saison, les animaux pâturent sur les prairies de l'exploitation selon la méthode du pâturage tournant. En hiver, la quasi-totalité des animaux entrent dans l'étable et consomment les récoltes de l'année (foin sec et enrubanné d'herbe et de luzerne). Nous vendons une partie de notre production en vente directe. Les animaux destinés à la consommation sont engraisés à partir d'une ration comprenant plus ou moins de foin, de l'enrubannage d'herbe et de luzerne, des graines de féverole, de lupin et de maïs non irrigué, le tout produit dans la ferme. L'autonomie alimentaire est recherchée. L'ensemble des terrains sont sous le label Agriculture Biologique.

Le bocage est-il une aide ou une contrainte ?

Plus qu'une aide, le bocage à travers ses composantes (haies, fossés, bois, mares, talus...) est l'outil de travail incontournable de l'agriculteur sur notre territoire. Nos 23 km de haies apportent aux cultures une véritable protection contre l'érosion des sols, contre le vent. Notre bocage permet une bonne circulation des eaux de surface grâce à l'organisation très méthodique du maillage de haies et des réseaux de fossés qui les accompagnent. De plus, la lutte biologique effectuée par les insectes auxiliaires des cultures présents dans la haie dispense une aide, non négligeable, à la production céréalière. Par ailleurs, un maillage bocager où les haies sont bien fournies et connectées les unes aux autres offre aux cultures et aux prairies un microclimat favorable à la production et facilite l'organisation, la contention, et le bien-être des bovins pendant la période de pâturage. Enfin, la ressource « naturelle » de la haie reste non négligeable, puisque nous produisons du bois de chauffage et

©Alexandre Boissinot



Antoine Pasquier met en place une clôture.

du bois d'œuvre. Chez nous, le bocage représente une contrainte lorsque celui-ci est dégradé. Malgré les plantations de 4,5 km de haies effectuées depuis presque vingt ans, des zones d'érosions persistent, des parcelles restent encore trop exposées aux vents. La contention des animaux en pâture est délicate sur ces zones-là.

Comment percevez-vous l'avenir des bocages ?

La prise de conscience et les attentes de la société en matière de protection de l'environnement ne peuvent qu'aller en faveur du modèle bocager. Les enjeux sanitaires concernant la qualité de l'eau, de l'air et des sols des territoires ne peuvent se faire sans prendre en compte l'aménagement et le développement de la composante bocagère. Le potentiel productif des parcelles agri-

coles est lié étroitement au maillage de haies qui les entoure. Face à ces enjeux multiples, il me semble important qu'une volonté politique nationale de développement du système bocager naisse. Une démarche similaire est menée par l'Etat depuis plus de cent cinquante ans sur les zones de montagnes françaises avec la mise en place des services RTM (Restauration de terrains de montagnes). Il est aujourd'hui possible de localiser précisément les zones où l'installation de haies

est urgente. La formation des agriculteurs à la prise en compte du système bocager comme outil de travail dans leur système d'exploitation est nécessaire. Grâce au « parcours à l'installation agricole » développé par les Chambres d'agriculture, il est possible de cibler géographiquement et de former les jeunes agriculteurs, futurs gestionnaires des territoires bocagers français de demain. Ceci s'inscrit dans un bon sens économique, écologique, sanitaire et patrimonial. ■

Damien Guignard, 36 ans, à Saint-Aubin-le-Cloud (Deux-Sèvres)

Quelle activité agricole menez-vous ?

Il s'agit d'une exploitation familiale que j'ai reprise il y a quelques années et qui englobe 108 ha de surface agricole utile. Je mène une activité de polyculture-élevage qui comprend 400 brebis et un troupeau de vaches de race Limousine (40 vêlages par an). La surface est exploitée à 80 % en herbe. Une vingtaine d'hectares sont cultivés en céréales pour l'alimentation de mes animaux. La totalité de l'exploitation est localisée en paysage très bocager. Je pratique, pour une partie de ma production (viande de génisses), la vente directe. C'est quelque chose de très positif pour moi, non seulement en ce qui concerne l'apport économique, mais aussi en termes humains, au niveau des relations avec les clients. C'est valorisant !

Le bocage est-il une aide ou une contrainte ?

En premier lieu, le bocage était déjà présent lors de mon installation et je le considère comme un élément avec lequel il faut travailler. Sur un plan agricole, le bocage est une aide très précieuse, notamment pour le bétail qui y trouve, grâce aux haies et bosquets, des abris assimilables à des éléments de confort pour lui. Enfin, je profite des ressources offertes par un tel paysage : je chauffe la mai-

son d'habitation entièrement avec le bois produit dans l'exploitation et j'arrive aussi à en vendre. J'exploite régulièrement les très nombreux arbres têtards présents dans mes haies. Bien entendu, ça impose quelques contraintes, mais, globalement, le bocage est pour moi d'une utilité très importante pour mon activité.

Comment percevez-vous l'avenir des bocages ?

Sur cet aspect, je suis pessimiste. Les pratiques actuelles vont plutôt dans le sens de l'arrachage des haies ou de leur banalisation. L'élevage tend à diminuer et, lorsque les animaux ne sont plus là, bien souvent les haies et bosquets ne résistent pas très longtemps de même que les surfaces en prairies. Je suis déçu par les

systèmes d'aides qui sont mis en place. Lorsque l'on a conservé des haies, des prairies et des mares, il est souvent très compliqué d'être aidé pour maintenir ces éléments. Alors que quelqu'un qui a tout détruit et qui souhaite replanter ou reconverter des terres arables en prairies aura plus de facilités... Aujourd'hui, avec la nouvelle PAC, les aides devraient être un peu plus importantes pour les éleveurs, mais, là encore, il est très compliqué de connaître exactement la nature des dispositifs et les montants financiers qui y sont dédiés. Nous ne savons pas si tous les agriculteurs en milieu bocager vont pouvoir en bénéficier. Ce manque de clarté dans l'élaboration des mesures et leur caractère non pérenne nuisent beaucoup à leur efficacité. ■

©Leïla Migault



L'exploitation de Damien Guignard comprend 400 brebis et un troupeau de vaches limousines.